

La réunion, primitivement prévue à l' Atelier rural, s'est tenue dans les locaux de la Maison communale, suite à des retards dans le raccordement électrique.

Ordre du jour

- Sandwich-bar
- **Introduction** par Michel Fransolet, bourgmestre.
- **Présentation** de l'action communale pour l' Entreprise par Eric Laurent,
- **Présentation** des nouveaux membres,
- **Tables d'échanges** : rédaction des questions à poser au Collège,
- **Pause**: café / dessert
- **Réponse aux questions et débat.**

La Commune et l'Entreprise

Présentation : Eric Laurent, échevin

Après une rapide présentation du Collège et de la Commune en quelques chiffres, Eric Laurent décrit le processus d'une ODR.

1. L'Opération de Développement Rural (ODR) initiée en 2002.

2. Le Programme communal de développement rural (PCDR) qui émane de cette réflexion collective propose des objectifs pour plusieurs années à venir. Le programme de Jalhay a été approuvé en 2006 pour une durée de 10 ans.

3. La Commission locale de développement rural (CLDR) est l' organe participatif constitué pour toute la durée de l'opération de développement rural. Représentative de la population, elle est composée d'habitants de la commune qui souhaitent s'investir dans l'ODR.



4. Les groupes de travail.

4.1 Atelier rural:

Le dossier de construction de cet atelier est en cours de finalisation.

4.2 Dynamisation des productions locales et soutien à la création d'activités économiques :

Ce groupe de travail a pour but d'améliorer la communication liée aux entreprises et indépendants installés sur la commune, de rechercher des moyens d'aider ceux qui créent une nouvelle entreprise, de réfléchir à la problématique des déchets des entreprises.

4.3 Ouverture, remise en état de plusieurs tronçons de sentiers et chemins de liaison

4.4 Logement

Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez utilement consulter:

<http://www.jalhay.be/ma-commune/grands-projets/cldr-1>

5. Zone économique. (dans le prolongement de l'atelier rural)

Auparavant, terrains à bâtir communaux. Reconnaissance en avril 2014 de ces terrains en zone économique.

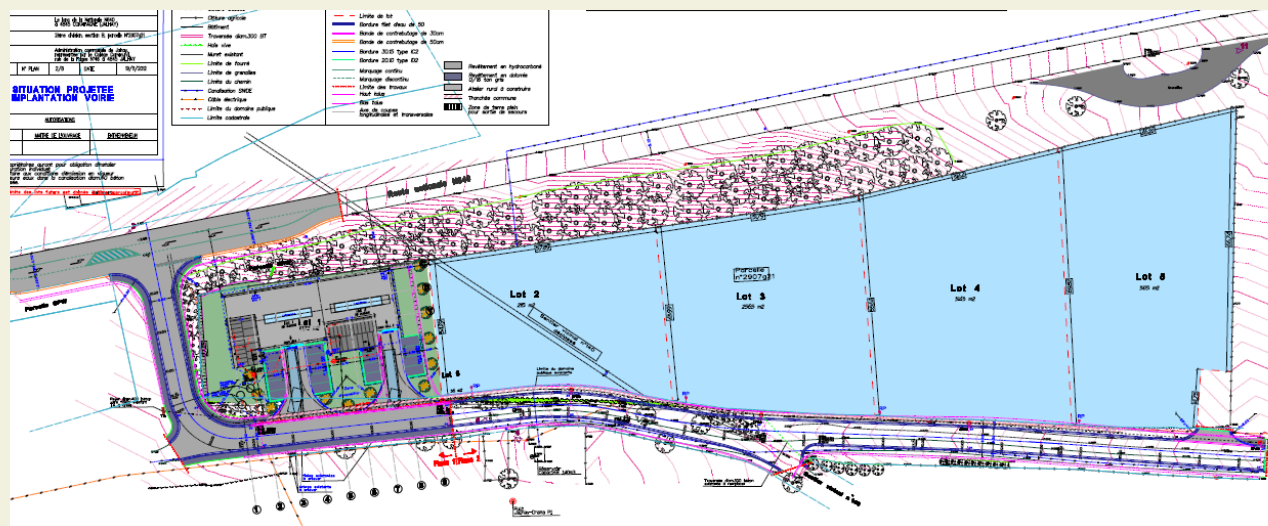
Désignation de l'entreprise Nelles pour aménager la voirie pour un montant de 344000 €, le 02 juin 2016.

Obtention d'un subside de 300.892 € de la Région Wallonne.

La zone économique devrait être équipée pour le printemps prochain.

Elle sera divisée en lots d'environ 1000 m2 qui seront mis en vente au prix de 50 €/m2 .

La superficie de la zone est de 10980 m2



Accueil des nouveaux membres

Alexandre, notre Président, demande aux 8 nouveaux membres de se présenter brièvement. Vous reconnaissez de gauche à droite sur la photo:

LANGER, aménagements extérieurs

Bernard ADAM, réparation de pompes
Vinciane BAIBAY, kinésiologue

LANGER, aménagements extérieurs

Jean SCHENE, vétérinaire



Tables d'échanges

Les questions posées par les différentes tables ont été abondantes et diversifiées. Nous les avons regroupées selon les thèmes suivants avant de les soumettre aux membres du Collège:

- Atelier rural et extension de la **zone économique**
- **Aspects administratifs** (paiements, accueil des nouvelles entreprises, subsides de déménagement...)
- **Visibilité** des entreprises (panneaux, publicités, référencement des rues, ...)
- **Tourisme** (signalétique des promenades et sentiers, aménagement du tour du lac de la Gileppe...)
- **Relations Public -Entreprise** (salon, WE portes ouvertes,...)
- **Site Internet** de la commune (améliorer la description des secteurs et des métiers, comment y être repris?, ouverture aux entrepreneurs domiciliés mais implantés dans une autre commune, faire connaître le site...)
- **Divers** : apprentissage des langues à l'école pour développer certains marchés

Réponses - Débat

Les différents intervenants pour le collège sont : Michel Fransolet (MF), bourgmestre, **Marc Ancion (MA)** 1^{er} échevin, Travaux, Forêt, Agriculture, Environnement, Développement Durable, **Eric LAURENT (EL)**, Économie, Enseignement, Finances, Cultes, **Francis Willems (FW)**, Urbanisme, Aménagement du territoire, Tourisme, Culture, Mobilité.

INTERNET

MF. Vu les problèmes existants, spécialement pour les zones rurales, une rencontre a eu lieu chez le Ministre De Croo dans le but d'atteindre un débit de 30Mbits/sec partout sur le territoire. C'est le plan d'action "zones blanches". Jalhay est une des 19 communes prioritaires. Un questionnaire en ligne avec test a été proposé auquel il faut impérativement répondre avant le 2/12/2016. (lien: <https://lc.lx/ox28>) On note déjà certaines améliorations. Herbiester pose problème parce que l'entité est équipée de la fibre optique mais il n'y a pas de connection possible sans travaux supplémentaires. Certains cas isolés devraient peut-être faire appel à la connection satellite à financer par l'habitant ou par un groupe d'habitants.

PARC A CONTENEUR

MA. Le service Intradel est un service intercommunal et non communal. La Région Wallonne a demandé que les indépendants puissent déposer au parc à conteneurs moyennant le prix coûtant.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

EL. Si vous n'êtes pas référencé ou si des modifications doivent être apportées, envoyez un mail à Véronique Delsaux (vero@jalhay.be). Le Collège s'engage à renouveler l'information via le bulletin communal. Il est précisé qu'une entreprise peut être référencée dans plusieurs rubriques. Le référencement des entrepreneurs domiciliés sur la commune mais dont l'activité est basée dans une autre commune ne sont pas admis dans ce référencement. C'est un choix de la CLDR.

VISIBILITÉ DES ENTREPRISES

FW. Tout panneau publicitaire est soumis à un permis d'urbanisme.

La renumérotation des rues est en cours. Si des problèmes subsistent, quant à la géolocalisation, il faut les signaler à l'administration communale qui relayera les changements sur les sites officiels. Attention ! Google est une société privée sur laquelle la commune n'a pas autorité. A certains endroits un affichage "GPS barré" a été placé pour éviter que certains transits empruntent les voies sans issue.

ENVIRONNEMENT

MF. Concernant les "délits" pourquoi appliquer une sanction sans entretien préalable ? La commune a engagé un agent constatateur chargé de rapporter les infractions observées à l'agent verbalisant (Mme Buschman). Cette procédure ne passe pas par le Collège. Une fois l'amende fixée, le Collège pourrait intervenir en émettant une réserve. Le Collège ne le fait pas en principe parce que, d'une certaine manière, contester la contravention reviendrait à renier le règlement communal qu'il a lui-même mis en place.

MARCHÉS PUBLICS

MA. Les marchés publics sont obligatoirement publiés au Moniteur. Il faut le consulter. Dans le cas des procédures négociées, la commune continue à solliciter les entreprises jalhaytoises mais, souvent, celles-ci ne répondent pas estimant sans doute que la procédure administrative est trop lourde. Malgré le faible taux de réponses, la commune continue à les contacter. Julien Michoel demande s'il serait possible de mentionner sur le site Internet que des appels d'offre ont été émis. L'administration va se renseigner.

SALON DES ENTREPRISES

EL. La commission de JJE est toujours au travail sur ce projet. La commune le soutiendra lorsqu'il lui sera soumis. Il est fait mention d'un salon Energie organisé par la CLDR en 2010 à la salle La Grange qui, malgré les mauvaises conditions climatiques avait remporté un beau succès. Faut-il y voir un incitant pour conforter le projet du futur salon ?

PARC ARTISANAL ET ZONE ÉCONOMIQUE (cfr 5. de l'exposé supra)

EL. Toutes les entreprises y sont admises pour autant qu'elles respectent la charte urbanistique et le cahier des charges. Il existe d'autres terrains communaux où une implantation reste possible: derrière le drive-in de Tiège mais pour lesquels un travail doit être encore réalisé (passage de zone agricole en zone d'activité économique).

PROMENADES, SENTIERS ET SIGNALISATION

FW. De nouvelles cartes signalétiques sont publiées dans les 4 langues.

Des panneaux-info touristiques vont être installés (ex.: pont du centenaire).

Un des objectifs annoncés dans le programme était de rencontrer les acteurs touristiques (hôtels, gîtes, maisons d'hôtes) mais cela n'a pas encore été fait.

Le site de l'Office du Tourisme a été relifté dont les visites ont considérablement augmenté: on est passé

de 600 à 6000 visites/mois.

La promotion du site de la Gileppe dépend d'une asbl qui regroupe notamment les communes de Jalhay, de Baelen et de Dolhain. L'aménagement du tour du lac n'est pas à l'ordre du jour. La commune s'oppose à un parcours cycliste permanent. Certaines routes sont notamment cédées à la gestion de la DNF qui, au lieu de réasphalter, procède à un réempierrement.

MAGAZINE " À LA DÉCOUVERTE DE MA COMMUNE "

FW. Il est rappelé la possibilité pour les indépendants de faire publier des annonces publicitaires dans le magazine "A la découverte de ma commune" édité par l'office du Tourisme de Jalhay-Sart (renseignements : info@tourismejalhaysart.be). Cette insertion est payante.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

MF. Concernant l'énergie éolienne, une étude réalisée par la Région Wallonne à la demande du précédent collège s'était intéressée à 3 sites: 1° Site vers Limbourg, 2° Site près du Golf et 3° Site en dessous de la ferme Grosfils. La faisabilité du projet a été mise en échec par la trop longue distance séparant les éoliennes et la cabine de distribution. Le collège actuel n' a pas souhaité développer cette énergie. Une piste reste ouverte, celle de l'éolien particulier, pour autant que toutes les conditions soient respectées.



Crédit photos

Alexandre Davister
J.P. Diepart

Prise de notes

Fanny Sagehomme
J.P. Diepart
Eric Laurent

Si vous connaissez des entrepreneurs jalhaytois susceptibles d'être intéressés par notre groupement, merci de nous les signaler.

Editeur responsable:
Alex Davister, président JJE
+32 (0) 496 317 888
a.davister@win4led.be